

## DOCUMENT D'ENTREE EN RELATION

Vous avez choisi ou êtes sur le point de confier la mission de vous assister, à un professionnel réglementé et contrôlé, vous devez donc garder en mémoire les éléments suivants :

### L'ENTREPRISE

DRG Associés, SARL au capital de 10.000,00 €

Ayant son siège social au 5 Place Jean Jaurès (37000) TOURS

Immatriculée au registre du Commerce et des Sociétés de TOURS sous le Numero SIREN 811 839 604

Code NAF (Activité Principale Exercée) : 6619 B

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par Monsieur Matthieu DENEVAULT (responsable de la société et délégué à la protection des données) pour permettre la gestion des dossiers prospects et clients.

Elles sont conservées pendant cinq ans à compter de la fin de la relation d'affaires, sont destinées à l'analyse patrimoniale globale des prospects et clients et à être éventuellement communiquées en accord avec le prospect ou client aux partenaires.

Conformément à la loi « informatique et libertés », vous pouvez exercer votre droit d'accès, d'opposition et de portabilité des données vous concernant et les faire rectifier en contactant : Monsieur Matthieu DENEVAULT, 5 place Jean Jaurès (37000) TOURS, [matthieu@drgassocies.fr](mailto:matthieu@drgassocies.fr)

Vous pouvez également introduire une réclamation au sujet du traitement de vos données auprès de la CNIL.

### STATUTS LEGAUX ET AUTORITES DE TUTELLE

Votre conseiller (ou intermédiaire) est immatriculé au Registre Unique des Intermédiaires en Assurance, Banque et Finance (ORIAS) sous le n° d'immatriculation **15 004 259** (Vous pouvez vérifier cette immatriculation sur le site internet ORIAS : <https://www.orias.fr/welcome>) au titre des activités réglementées suivantes :

**CIF (Conseiller en Investissements Financiers)** susceptible de fournir des conseils en investissement de manière non indépendante au sens de l'article 325-5 du RGAMF enregistré auprès de l'Association Nationale des Conseils Financiers-CIF (**ANACOFI-CIF**), association agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), adresse courrier : 17 Place de la Bourse 75082 Paris cedex 02 et adresse internet : [www.amf-france.org](http://www.amf-france.org);

Cette activité est contrôlable par l'AMF.

Votre conseiller ou intermédiaire dispose, conformément à la loi et aux codes de bonne conduite de l'ANACOFI et de l'ANACOFI-CIF, d'une couverture en Responsabilité Civile Professionnelle et d'une Garantie Financière suffisantes couvrant ses diverses activités. Ces couvertures sont notamment conformes aux exigences du Code monétaire et financier et du Code des assurances.

Souscrites auprès de : MMA IARD Assurances Mutuelles

Numéro de police: 114240090

Activité :	CIF
Responsabilité Civile Professionnelle :	2 500 000 € par sinistre et 2 500 000 € par an
Garantie financière :	<i>Non approprié*</i>

\*sauf exception: versement d'un acompte sur prise d'honoraires

Votre conseiller (ou intermédiaire) s'est engagé à respecter intégralement le Code de Bonne Conduite de l'ANACOFI-CIF disponible au siège de l'association ou sur [www.anacofi.asso.fr](http://www.anacofi.asso.fr) ou [www.anacofi-cif.fr](http://www.anacofi-cif.fr).

**LISTE DES PRINCIPAUX PARTENAIRES :**

Nom	Nature	Type d'accord	Mode de rémunération
Le Revenu Pierre	Plate-forme immobilière	Convention de commercialisation	Commissions
France Valley	Société de gestion d'actifs fonciers	Convention de distribution	Commissions et droits d'entrée
Capital Investissements Outremer	Monteur d'opérations défiscalisantes Outre-Mer	Protocole de collaboration	Commissions et droits d'entrée
EIFFEL INVEST GROUP	Société de gestion de portefeuille	Convention de commercialisation	Commissions sur encours
PAREF Gestion	Société de gestion de portefeuille	Convention de distribution	Commissions

**REMARQUE :**

Les noms des autres compagnies avec lesquelles le professionnel a un accord, seront communiqués sur simple demande au client.

**MODE DE FACTURATION ET REMUNERATION DU PROFESSIONNEL**

**Honoraires (selon taux de TVA en vigueur) :**

- Le premier rendez-vous de découverte patrimoniale sans remise de rapport écrit est gratuit.
- La consultation patrimoniale sans remise de rapport écrit est tarifée forfaitairement à : 75 € TTC (durée d'environ 45 minutes).
- Les audits patrimoniaux (sauf spécificités nécessitant un devis préalable) sont tarifés de la façon suivante :
  - o Actif < 1 300 000 €                      2400 € TTC
  - o De 1.300.001 à 3.000.000 €              3600 € TTC
  - o Au-delà de 3.000.000 €                  4800 € TTC
- Les honoraires relatifs à la déclaration des revenus annuels (IR) sont de :
  - o 180 € TTC de forfait de base (imprimé 2042).
  - o Auxquels s'ajoutent 90 € TTC par bien immobilier soumis aux revenus fonciers (imprimé 2044).
- Les honoraires relatifs à la déclaration sur la Fortune Immobilière (IFI) sont de 440 € TTC.
- Les honoraires relatifs à la déclaration pour une SCI à l'IR (imprimé 2072) sont de :
  - o 180 € TTC de forfait de base (imprimé 2042).
  - o Auxquels s'ajoutent 90 € TTC par bien immobilier au-delà du premier bien).
- Les honoraires de rédaction de statuts de société (sauf spécificités rédactionnelles particulières) sont tarifés forfaitairement à 1.500,00 € TTC (incluant les formalités légales).
- Les honoraires de rédaction de modèle de testament (sauf spécificités rédactionnelles particulières) sont tarifés à 120,00 € TTC.
- Les autres honoraires du type rédaction de clause bénéficiaire, rectifications fiscales, secrétariat de société (transfert de siège social, déclaration de bénéficiaires effectifs, dissolution-liquidation de SCI à l'IR...) seront spécifiés par un devis préalable accepté dans la lettre de mission.

Dans le cas d'un conseil CIF dit non-indépendant, ou d'un acte d'intermédiation, d'une solution d'épargne ou d'investissement, le conseiller sera rémunéré par une fraction des frais initialement prélevés par le promoteur du produit et/ou les intermédiaires intercalés.

Dans le cas d'un conseil en investissement financier fourni de manière non-indépendante, votre conseiller peut conserver les commissions.

Dans ce cadre le conseiller évalue un éventail restreint d'instruments financiers émis par une entité avec laquelle le conseiller entretient des relations étroites pouvant prendre la forme de liens capitalistiques, économiques ou contractuels.

**MODE DE COMMUNICATION**

Le client et son conseiller pourront utiliser une large palette de moyen de communication :

De manière verbale à l'occasion des différentes rencontres au domicile ou sur le lieu de travail du client ou dans les locaux du Cabinet.

Par courriers postaux à l'adresse du cabinet.

Par entretiens téléphoniques ou tous les moyens de communication moderne : Courriels, SMS, messages laissés sur le site Web du cabinet.

**Nous attachons une grande importance à la qualité de la relation avec nos clients.**

Dans le monde actuel, pour répondre de façon adéquate à vos attentes, notre relation doit reposer sur une confiance mutuelle et une connaissance précise de vos besoins. Tenir compte de l'évolution de votre situation familiale, professionnelle et de votre environnement est souvent une nécessité. C'est surtout la meilleure garantie pour vous apporter un conseil de qualité, vous accompagner, vous protéger.

A cet effet, l'actualisation de vos données personnelles est la façon la plus sûre de vous apporter un service que nous souhaitons toujours plus réactif, personnalisé et bienveillant.

Bien entendu vos données personnelles, ainsi que celles des tiers dont vous êtes le représentant, sont collectées et gérées en application des dispositions légales en vigueur, très strictes.

Elles sont dorénavant soumises à une nouvelle Réglementation Européenne -RGPD- (Règlement Général sur la Protection des Données Personnelles) dont vous trouverez une présentation ci-dessous, pour toujours plus de transparence.

Les traitements de vos données personnelles sont effectués sous la responsabilité de la Sarl DRG ASSOCIES, qui a désigné un Délégué à la Protection des Données.

→ **Vous servir et vous accompagner personnellement conformément à la Réglementation**

Vos données personnelles sont principalement collectées en vue de la Gestion de votre Patrimoine, des produits et services souscrits, la personnalisation de notre relation, le conseil, la prévention et la gestion des risques, et plus largement la mise en œuvre de nos obligations légales et réglementaires.

→ **Votre consentement respecté**

Le traitement de vos données personnelles repose sur l'exécution d'un contrat, sur le respect d'une obligation légale ou réglementaire, votre consentement. En vertu de l'Article 39 de la loi du 6 janvier 1978 modifiée en août 2004 et en application de l'Article 15 du RGPD, nous tenons à votre disposition toutes les informations vous concernant figurant dans nos fichiers informatisés et/ou manuels.

Vous pouvez également, à tout moment, demander la suppression de vos coordonnées et données personnelles de nos fichiers, ainsi que ceux détenus par nos partenaires, en vertu de l'Article 17.1 du RGPD.

Vous bénéficiez, sur vos données personnelles, d'un droit d'accès, de rectification et d'effacement, d'un droit à la portabilité, à la limitation du traitement, et d'opposition suivant les conditions prévues par la réglementation (cf. chapitre « Vos droits d'accès et de rectification »).

→ **Vos données protégées**

Vos données personnelles sont protégées par le secret professionnel auquel nous sommes tenus.

Toutes les précautions utiles sont prises pour maximiser la sécurité et la confidentialité de vos données personnelles, notamment pour empêcher leur perte, altération, destruction ou accès par des tiers non autorisés.

Elles pourront néanmoins, sous réserve de règles de confidentialité plus strictes applicables à certaines d'entre elles, être partagées avec nos partenaires contractuels, prestataires de services, sous-traitants, ainsi qu'avec les autorités administratives et judiciaires légalement habilitées.

Des prestataires fournissant certains services pour notre compte, peuvent avoir accès aux informations nécessaires à l'exécution de leurs prestations. Ils sont tenus de les traiter à cette fin uniquement et conformément à nos instructions en matière de sécurité et de protection des données.

Les informations de nature médicale qui peuvent être recueillies dans le cadre de la souscription ou de l'exécution de certains contrats d'assurances, sont traitées dans le respect de la confidentialité médicale et bénéficient d'une protection renforcée.

→ **Vos droits d'accès et de rectification**

Vous bénéficiez, sur vos données personnelles, d'un droit d'accès, de rectification et d'effacement, d'un droit à la portabilité, à la limitation du traitement, et d'opposition suivant les conditions prévues par la réglementation.

Vous pouvez, aussi, à tout moment, et sans frais, sans avoir à motiver votre demande, vous opposer à ce que vos données soient utilisées à des fins de prospection.

Il est, par ailleurs, ici précisé que l'exercice de ces droits peut entraîner une impossibilité, pour notre Société, de fournir les prestations auxquelles elle s'était engagée.

Pour exercer vos droits, vous pouvez en faire la demande à l'adresse suivante :

Monsieur DENEVAULT Matthieu, Délégué à la Protection des Données, 5 place Jean JAURES, 37000 TOURS

Nous nous engageons à traiter toute demande réalisable dans un délai inférieur au délai légal d'UN MOIS.

→ **L'Archivage et la suppression de vos données**

Vos données personnelles seront conservées pour la durée nécessaire à l'accomplissement de la finalité pour laquelle elles ont été collectées.

Elles seront ensuite supprimées, et, par exception, pourront être archivées pour répondre à nos obligations légales et réglementaires.

Vous pouvez vous inscrire gratuitement sur la Liste Nationale d'Opposition au Démarchage Téléphonique, au moyen du site internet bloctel.gouv.fr ou en écrivant à Opposetel, 6 rue Nicolas SIRET, 10000 TROYES.

Cette inscription entraînera l'interdiction pour tout professionnel et tout intermédiaire agissant pour son compte, de vous démarcher téléphoniquement, sauf en cas de relations contractuelles préexistantes. Si vous êtes client, elle ne fera pas obstacle à l'utilisation des coordonnées téléphoniques que vous nous aurez communiquées pour vous présenter une offre qui pourrait vous intéresser.

#### TRAITEMENT DES RECLAMATIONS

(Article 325-23 du RGAMF et Instruction AMF n° 2012-07 du 13/07/2012 - MAJ 24/04/2013, 20/11/2013 et 17/10/2014 et 12/12/2016 avec effet au 01/05/2017)

#### MODALITES DE SAISINE DE L'ENTREPRISE

Pour toute réclamation votre conseiller (ou le service réclamation de l'Entreprise) peut être contacté selon les modalités suivantes :

Par courrier : DRG Associés, 5 place Jean Jaurès (37000) TOURS

Par tel : 06.74.41.70.03 ou par mail : [matthieu@drgassocies.fr](mailto:matthieu@drgassocies.fr)

#### Traitement des réclamations :

Votre Conseiller s'engage à traiter votre réclamation dans les délais suivants :

- Dix jours ouvrables maximum à compter de la réception de la réclamation, pour accuser réception, sauf si la réponse elle-même est apportée au client dans ce délai ;
- Deux mois maximums entre la date de réception de la réclamation et la date d'envoi de la réponse au client sauf survenance de circonstances particulières dûment justifiées.

#### Saisir un médiateur :

##### I - Médiateur compétent litiges avec une entreprise :

Médiateur de l'Anacofi  
92 rue d'Amsterdam  
75009 Paris

##### II - Médiateurs compétents litiges avec un consommateur :

###### Pour les activités de CIF

Mme Marielle Cohen-Branche  
Médiateur de l'AMF  
Autorité des Marchés Financiers  
17, place de la Bourse  
75082 Paris cedex 02

Site internet : [www.amf-france.org/fr](http://www.amf-france.org/fr)

#### DATE ET SIGNATURES

Le(s) client(s)

Fait à : \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_

Signature(s) :

Le conseiller

Fait à : \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_

Signature :